

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1^e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI, 13 OCTOBRE, 1858.

Numero 20.

LE PROGRES. 1858.

CE Journal qui ne compte guère que quatre mois d'existence a déjà une circulation très étendue, dans le Haut-Canada, dans le Bas-Canada et dans les Etats-Unis. Fondé dans un but tout patriotique, il est devenu un organe déjà important pour la religion comme pour la nationalité. Le Progrès est le seul et le premier journal français publié dans le Haut-Canada. Les habitants d'origine française sont nombreux dans cette partie de la province. Enfants du sol ils ont tous de chers intérêts à faire valoir et à soutenir, c'est pourquoi le fondateur de ce journal n'a pas hésité à se jeter dans une entreprise que tout Canadien et Catholique doit encourager. Les obstacles que rencontre au début toute œuvre de cette nature sont surmontés : l'existence du Progrès est maintenant assurée. Une compagnie de douze Canadiens-Français s'est formée pour venir en aide à la publication de cette feuille. Ces messieurs sont les seuls propriétaires du Progrès. L'administration des affaires est confiée à une personne d'un zèle et d'une capacité reconnus. La rédaction est toujours entre les mains du fondateur, et l'accord unanime des membres de la presse française du pays à reconnaître le mérite de ce département du Progrès, assure, plus que jamais, un concours de circonstances et de moyens propres à en faire un journal utile et presque indispensable dans cette partie du Canada. Inutile de répéter ici le programme que ce journal suivra. Que l'on sache qu'avant tout il est Canadien et Catholique de cœur et d'esprit : indépendant en politique : défenseur infatigable de nos droits, et des institutions qui, de droit, appartiennent aux descendants des premiers civilisateurs de la Nouvelle-France. Le Progrès sera toujours un messager fidèle au-dessus des petites et des trivialités des journaux de partis : lorsqu'il arrivera au sein de la famille ce sera pour y annoncer la bonne nouvelle, pour y parler d'union, d'harmonie et de paix. En un mot, tous nos humbles efforts tendront sans cesse à en faire une bonne Gazette, d'information générale et de lecture choisie pour la famille.

Il tient beaucoup à nos amis et à tous nos compatriotes en général de nous faire réagir en s'y abonnant immédiatement et en annonçant dans nos colonnes.

Qu'on nous adresse pour en examiner un numéro, nous l'expédierons gratis et nous sommes certains que personne ne nous refusera l'encouragement que nous sollicitons respectueusement.

Le Progrès est imprimé sur beau papier et adressé à chaque souscripteur sous enveloppe aux conditions suivantes :

Pour six mois. Une Piastre.
Pour un an. Deux Piastres.

On doit payer six mois d'avance.

Les Maîtres de Poste qui nous procureront des abonnés recevront le journal gratis.

Les Instituteurs recevront une déduction de moitié.

Les lettres doivent être adressées par la poste au "Gérant du Progrès," franc-de-port.

Ottawa, 8 Septembre, 1858.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Rapport de M. Saint-Marc Girardin sur les prix de vertu.

Suite.

"Pendant l'instruction de l'affaire, en 1851, c'est la femme Durand dit le procureur général de Nîmes, qui soutint le courage de son mari à la Cour d'assises ; c'est elle qui assista pour ainsi dire, et qui fortifia de son accent et de son attitude les protestations d'innocence du pauvre Durand. "La conduite de cette épouse dévouée, son attitude pendant les débats ne furent pas, dit-il encore, sans influence sur la décision du jury ; mais, Durand acquitté, sa femme ne regarda pas sa tâche comme terminée. Quoique simple paysanne, le sentiment de l'honneur était chez elle si puissant, qu'elle résolut d'effacer à tout prix la tache dont une accusation aussi injuste que flétrissante avait souillé le nom de son mari, tâche que l'acquiescement de celui-ci ne faisait pas entièrement disparaître aux yeux de l'opinion publique." Vous reconnaissez ici, Messieurs, dans le rapport du magistrat, l'engagement solennel que nous avons vu dans le premier mémoire. Ce n'en sont pas les paroles dramatiques, c'en est le sentiment ; l'honneur de son mari, la dignité du nom que portaient ses enfants, tous ces grands sentiments qui sont à l'usage de toutes les conditions, voilà ce qu'a compris la femme Durand. Elle n'a pas voulu avoir pour mari, pour père de ses enfants, un acquitté, mais un innocent. Elle a senti que l'honneur était plus exigeant que la loi ; que si les tribunaux s'arrêtaient où le doute commence, la conscience ne doit s'arrêter qu'à la vérité ; elle a senti enfin que c'est une triste innocence que celle qui n'a droit qu'à l'estime du Code pénal. N'est-ce pas là, Messieurs, la vertu qui soutient les familles et la société, qui dans l'ordre des devoirs de l'homme ou du citoyen, se contenterait toujours du nécessaire et n'iraient jamais jusqu'au superflu ? Je ne sais pas si, en 1822, au tribunal, Mme Durand a exprimé tout cela dans un engagement solennel ; je ne sais pas ce qu'elle a dit ; je sais ce qu'elle a fait pendant sept ans. Trouvez-moi une parole plus éloquente que sept ans employés jour par jour, à revendiquer l'honneur de son mari et de sa famille !

"Le mémoire du maire de Joucas nous parlait des courses et des fatigues de la femme Durand. La conversation et le rapport des magistrats ajoutent quelques traits nouveaux à ce récit, et ces traits ne sont pas les moins expressifs. Il fallait persuader les magistrats, il fallait les amener à transformer en instruction judiciaire cette enquête qu'elle faisait à sa manière. Quelle difficulté pour une simple paysanne ! Et combien cette difficulté a dû être plus pénible pour elle que ses courses et ses fatigues de jour et de nuit ! Mais ne nous en plaignons point. Ah ! si le dévouement ici bas rencontrait dès le premier moment le but qu'il veut atteindre, s'il n'y avait pas pour l'éprouver et l'affermir le doute et l'incertitude, le dévouement ne serait plus une vertu. Il ne serait qu'un bonheur. Dieu ne l'a pas voulu si facile et si doux. Il a voulu surtout qu'il fut persévérant : la femme Durand non-seulement a été persévérante, elle a fait plus, elle a trouvé dans le sentiment qui l'animait une intelligence nouvelle. "Par une sorte d'inspiration et avec une sagacité naturelle aiguës par l'immense intérêt qui la dominait," dit le rapport du procureur-général de la Cour Impériale de Nîmes, "elle avait entrevu la vérité en assistant aux débats de la Cour d'assises en 1822. L'attitude de certains témoins, les contradictions dans lesquelles ils étaient tombés, les signes de frayeur donnés par quelques-uns quand les questions du président prenaient une certaine direction, lui avaient fait croire que c'était parmi les principaux témoins à charge qu'il fallait chercher les coupables." Voilà donc, Messieurs, le fil qui l'a conduite dans ses recherches ; voilà ce qui a fait pendant sept ans d'une simple paysanne le plus habile des juges d'instruction. Son courage et son intelligence viennent du même principe, ou plutôt du même sentiment. On sait déjà quel fut le résultat ; les vrais coupables furent condamnés ; la justice put s'applaudir que le meurtre de la veuve Boyer fût puni et que la société fût vengée ; mais ce n'est pas la révélatrice d'un grand crime et l'instrument d'une juste punition que l'Académie honore dans Mme Durand. Elle prend part, comme tout le monde, à la vengeance des lois, mais c'est surtout le dévouement conjugal de Mme Durand que nous signalons aux hommages publics.

" Ces meurtriers enfin punis, cet assassinat enfin expié, tout cela, pour la femme Durand et pour nous après elle, ne signifie que l'innocence de son mari enfin reconnue, que

l'honneur d'une pauvre et honnête famille solennellement proclamé. Ce fut là le sentiment populaire ; ce fut aussi celui des magistrats, plus sensibles comme hommes à cette glorieuse revendication de la vertu que comme juges à cette punition du crime. "Ce grand acte de justice, dit le rapport du procureur-général, que nous aimons à citer parce qu'il consacre l'authenticité d'une grande et belle action, fut accueilli avec bonheur par l'opinion publique. et les témoignages les plus éclatants de sympathie et d'admiration furent prodigués à la femme héroïque dont les efforts persévérants avaient amené ce résultat. Voilà, dit-il encore, le tableau fidèle de la conduite tenue par la femme Durand dans les circonstances douloureuses où l'odieuse complot tramé contre son mari avait placé cette famille." Cette conduite, rehaussée par toute une vie consacrée au culte de la vertu et aux saintes affections de la famille, constitue-t-elle, en faveur de la femme Durand, un titre suffisant au prix de vertu de l'Académie française ? Il ne m'appartient pas d'examiner cette question, ajoute M. le procureur-général, encore moins de la résoudre ; mais ce que je puis affirmer, c'est que le souvenir de l'héroïque dévouement de la femme Durand est encore vivant dans nos contrées, et que la haute récompense qui lui serait décernée aujourd'hui serait accueillie comme un grand acte de justice par l'opinion publique.

"L'Académie, une fois le fait avéré, n'a point hésité. Il y a là un grand et noble sentiment qui élève une âme simple au niveau du plus grand devoir, et qui lui donne la force non-seulement de supporter le malheur, mais de le vaincre. Jamais prix de vertu n'a été décerné d'une manière plus conforme aux intentions du fondateur.

"Je n'ai plus qu'une réflexion à faire. Chaque fois que je lis les rapports que l'Académie fait sur les prix de vertu, je me souviens involontairement des paroles de Dieu au prophète ; "Allez dans les rues de Jérusalem, cherchez, voyez si vous trouvez, quelque part un homme qui fasse le bien et qui cherche la foi, et si vous le trouvez, je serai favorable à cette ville et je la défendrai." Quelle puissance a donc l'intercession de la vertu ici-bas, puisqu'un seul homme de bien un seul juste suffit à sauver toute une ville ? Et notez qu'il ne faut pas même que le juste oppose sa prière à la sévérité de Dieu pour que Dieu préfère sa miséricorde à sa justice. La présence du juste dans la ville est une intercession muette qui sauve les pécheurs sans qu'ils le sachent. S'ils le savaient on serait-ils plus reconnaissants ? Vendraient-ils rendre hommage à ce juste obscur et le remercier du salut qu'il procure à la société ? Diraient-ils, même le jour de ses funérailles, voyant passer son humble corbillard : Voilà le cercueil d'un de nos sauveurs ? Non ! Dieu seul sait, dans sa miséricorde, pourquoi et à cause de qui il sauve Jérusalem, Jérusalem l'ignore et s'en soucie peu. Ne nous y trompons pas cependant, ce sont les vertus humbles et cachées, ce sont les vertus modestes et persévérantes qui sauvent les sociétés ici-bas ; ce sont elles qui mettent dans le monde cette dose de bien nécessaire à l'équilibre morale du monde. Ces épouses dévouées jusqu'à l'héroïsme, ces frères qui soutiennent et consolent leurs frères et leurs sœurs, ces bons fils, ces bonnes mères, ces bons domestiques, ces consolatrices pauvres de plus pauvres et de plus infirmes qu'elles-mêmes, ces sauveurs qui sont toujours près du péril de leurs semblables, ces ouvriers compatissants, ces honnêtes gens de tous les degrés et de toutes les conditions qui font obscurément et patiemment le bien, qui le poussent parfois jusqu'au dévouement, sans en être plus fiers et sans croire avoir plus mérité de Dieu et des hommes, voilà les véritables sauveurs de la société, parce qu'ils sont les véritables instruments du bien moral. Gélez-les un instant du moule par la pensée ; que le mal prévale et l'emporte sur le bien faites sortir de Jérusalem le juste antique que le Dieu miséricordieux de Jérémie lui disait de chercher

dans Jérusalem pour qu'elle fut rachetée de la ruine, à l'instant même la société périt et disparaît dans l'abîme.

"Honorons donc, Messieurs, honorons les vertus qui se découvrent chaque année à nos yeux, honorons celles qui se cachent encore et celles qui et cacheront toujours ; vénérons ces servantes fidèles à la pauvreté de leurs maîtres, ces femmes qui s'épuisent de soins et de fatigues au lit des malades les plus abandonnés, ces familles où tous le monde soutient et où tout le monde est soutenu, ces pauvres qui sont bons et compatissants, ces petits qui assistent les plus petits qu'eux au lieu d'enlever les grands, voilà, croyons-en la parole de Dieu et l'expérience de l'histoire, voilà les rédempteurs quotidiens de la société, voilà le sol de la terre et qui l'empêche de se gâter et de périr. Ne dédaignons même pas les plus petites bonnes pensées, les plus bonnes actions. Nous avons besoin de toutes les oboles pour notre rachat ; ne méprisons donc nulle part le bien, pas même en nous-mêmes, si peu que nous le fassions ; et quand nous avons une bonne pensée, un sentiment de commiseration et d'assistance, ne craignons pas de nous y livrer ; laissons-nous aller avec confiance ; ne disons pas ; Qu'est-ce que ma pauvre aumône pour soulager tant de maux ? qu'est-ce que mon faible effort pour lutter contre tant de désordres ? C'est peu, vous avez raison mais ne dédaignez pas ce peu. Car, que savez-vous si ce peu de bien que vous allez faire ne sera pas le grain qui fera pencher la balance du côté de l'ordre moral ? Rien ne se fait en vain dans le monde, et Dieu, qui sait le compte des feuilles des arbres et des cheveux de notre tête, compte aussi le bien et le mal que nous faisons, non seulement pour savoir où va notre destinée individuelle, mais aussi pour savoir si l'appoint que nous allons donner au bien ou au mal poussera la destinée de notre société vers le salut ou vers la ruine et si nous vivons, grands ou petits, que nous sommes, pour la conservation ou pour la perte d'Israël."

FIN.

Lettre à un jeune homme sur la Vie chrétienne.

PAR LE PERE LACORDAIRE.

Le père Lacordaire suppose qu'un jeune homme, un de ceux qu'il élève avec une si paternelle tendresse, "dans la pureté qui est la lumière du cœur, et dans la foi qui est la lumière de la pureté," s'arrête à son entrée dans le monde, douloureusement ému du bruit de ses désordres, attristé du spectacle de ses mœurs, et, "à ce moment décisif de sa vie, à ce moment de crainte et de courage," se retourne vers celui qui guida son enfance, pour lui demander l'explication de ces mystères de la vie, "pour appuyer une fragilité pressentie au foyer d'un cœur plus ancien et plus fort." Ce jeune homme frappe à une porte qui ne demande qu'à s'ouvrir, le maître pieux se hâte de lui expliquer ; "non comme à un enfant, mais comme à un homme," la vie chrétienne.

Elle a Jésus-Christ pour instituteur, car Jésus-Christ est le maître, le seul maître des hommes. Elle consiste dans le culte de Jésus-Christ ; et comme Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie, "il faut lui rendre le culte de la vérité, c'est-à-dire le rechercher dans les choses qui le manifestent, telles que l'Écriture, la tradition, l'Église, la sainte Vierge, les saints, les images, les temples, la liturgie sacrée ; il faut lui rendre le culte de la vie, c'est-à-dire, s'unir à lui dans les sacrements qu'il a institués pour nous communiquer la grâce, et avec sa grâce le germe de la vie éternelle ; il faut lui rendre le culte de l'imitation, en reproduisant en nous les vertus morales et surnaturelles dont il nous a donné l'exemple. La vie chrétienne est donc le culte de Jésus-Christ, pour arriver par ce culte à l'amour de Dieu et des hommes, et par l'amour de Dieu et des hommes à la vision de l'essence divine. Jésus-Christ, voilà notre maître ; l'amour, voilà notre loi ; la vision de Dieu, voilà notre fin."

LE PROGRES.

Tel est l'horizon vaste que le P. Lacordaire ouvre au regard avide du jeune homme, et dont, par prudence et par tendresse, il lui dévoile d'avance les perspectives. Il n'en usait pas ainsi pour ses conférences dogmatiques, parce que l'imprévu fait partie des secrets de l'art oratoire; mais ces lettres ne sont "qu'une communication intime entre deux âmes qui s'épanchent aux pieds de la vérité." Et après en avoir fait pressentir l'intérêt, comme le P. Lacordaire en décrit admirablement le charme! "Vous m'enseignerez peut-être par vos doutes ou vos erreurs des chemins que j'ignore, des sentiers perdus au fond des déserts, des ancs retirées où nous abordons ensemble sous le souffle tranquille de Dieu. Heureuse navigation qui aura Jésus-Christ pour pilote, son Eglise pour barque et l'Évangile pour océan! Je me réjouis, au bord d'un âge qui penche, de m'entretenir avec vous, non plus des profondeurs du dogme, mais des mystères intimes de la vie. Quand on est jeune, on aime à s'exposer hardiment dans les périls de l'immensité; plus tard, quand les longs voyages ont nié le cœur et pacifié l'intelligence, on revient avec joie aux tranquillités domestiques; on sent le prix du repos dans les choses acquises, et la mort qui s'approche nous révèle doucement et sans bruit plus de secrets que la spéculation n'en livre même au génie. Vous venez, et je m'en vais; c'est la consolation de ceux qui partent d'embrancher ceux qui demeurent, et c'est la force de ceux qui demeurent de songer à ceux qui sont partis. Je ranimerai mon souffle aux ardeurs du vôtre, et vous enfant de ce siècle agité qui fut le mien, vous prendrez peut-être dans mes épanchements refroidis, mais non pas éteints, quelque chose qui vous donnera la paix dans la ferveur."

Quelle suavité de sentiment et de langage! et cependant il y a dans cette lettre une page plus suave et plus délicate encore, dans laquelle, en terminant, le P. Lacordaire expose, avec un style qui n'est qu'à lui, les effets des premiers enseignements religieux et des premières pratiques chrétiennes dans une jeune âme. Nous ne pouvons résister au plaisir de la faire lire à nos lecteurs:

"Des votre enfance on vous avait façonné dans vous le dire à ce grave enseignement. Votre mère vous apprenait à joindre vos mains et à lever vos yeux en prononçant le nom de Jésus-Christ; elle ployait vos genoux devant son image, et portait à vos lèvres ignorantes de ce qu'elles faisaient, le signe aimable et pourtant si sévère de notre salut. Quand la raison parut dans vos actes et inspira, quoique imparfaitement, vos premières pensées, votre mère encore vous conduisit aux pieds d'un vieillard, dans l'ombre et le silence d'un lieu solennel, et lui pressa de vous découvrir les troubles naissants de votre cœur, vos élans et vos peines, tous ces mouvements obscurs qui étaient en vous les avants coureurs du bien et du mal. Ainsi donnâtes-vous à Jésus-Christ, dans la personne consacrée d'un de ses ministres, les prémices de votre conscience. Elle se forma lentement à ce souffle incorruptible d'une âme où se versait la vôtre; vous apprîtes de ces épanchements, les joies de la réconciliation et les joies plus pénétrantes encore d'une pureté qui se contient devant Dieu et n'a point à rougir de son regard. Si les passions vous furent révélées par l'instinct de la nature ou par l'imprudence d'une parole qui ne sut pas vous respecter, vous étâtes dans la prière, dans la révélation de vos fautes, dans la splendeur de nos solennités, un appui plus fort que les séductions du dedans et les trahisons du dehors. Un jour son front porta douze ans. On vous avait préparé pour ce jour; il devait vous initier au plus profond des mystères de Jésus-Christ, et ressusciter pour vous, après dix-huit siècles d'absence, la réalité de sa communion dernière avec ses premiers amis. Vous vinîtes en face du ciel et des hommes, vous agenouillâtes devant le pain qui avait été la vie de vos pères et qui devenait la vôtre; vous le reçûtes dans une foi sans tache, dans un amour ému, et vous pûtes croire que rien ne vous séparerait jamais des délices de la vérité. Le pain de la vie est comme vous: il marque votre front du signe de la force avec une huile qui était aussi le signe de la douceur, et il vous commit à la grâce de Dieu pour être désormais en ce monde, tout enfant que vous étiez encore, le champion de la vraie justice et de l'éternel bonheur. Telles furent les premières leçons semées dans votre âme, telles les impressions de vos commencements..."

Nous exalons cette page, non pas seulement à cause de la grâce inimitable du style et de la délicatesse exquise du sentiment, mais encore pour sa haute portée philosophique et morale. L'influence de l'éducation chrétienne sur l'enfance ne saurait être mieux démontrée: nous voudrions que tous les pères de famille méditassent cette page.

(A CONTINUER.)
—Mgr l'Archevêque de Québec a pu dire la messe, dimanche et lundi, à la chapelle de l'Archevêché. Nos lecteurs seront d'autant plus heureux d'apprendre cette nouvelle qu'il y avait près de trois ans et demi que l'état de santé du vénérable prélat ne lui avait pas permis d'exercer le saint ministère.

—La congrégation des Rites sacrés à Rome a par un décret récent, confirmé la béatification de la vénérable Jeanne de Les-tonnac, nièce de Montaigne, laquelle, après avoir été mariée et avoir eu 7 enfants, a fondé un ordre religieux, et est morte en odeur de sainteté.

Toutes correspondances et lettres devront être adressées à "J. B. C. Marsan, Ecr., Gerant du Progres, Ottawa, H. C." Ce monsieur est chargé de l'administration des affaires du Journal; il percevra et réglera tous les comptes à dater du commencement de sa publication et dorénavant.

LE PROGRES.



OTTAWA, HAUT-CANADA.
Mercredi, 13 Octobre, 1868.

PUBLIE PAR UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE PROPRIÉTAIRES CANADIENS-FRANÇAIS.

Les hommes d'état.

Notre nationalité se trouve principalement placée sous la tutelle de nos hommes d'intelligence. Qu'ils soient à l'épreuve de la séduction comme de la crainte, en un mot qu'ils agissent en tout comme de bons citoyens, ce seront alors des sentinelles vigilantes placées sur les tours de la Patrie. Si quelque danger venait à menacer nos institutions, nos lois et nos intérêts, ils sauraient alors élever la voix, et leur parole retentissante empêcherait le peuple de s'endormir dans une fausse sécurité. Notre Patrie attend beaucoup d'eux; car, en les honorant de ses suffrages et en leur confiant ses dignités, elle n'entend pas qu'ils se vendent et qu'ils trahissent nos intérêts les plus chers. Elle ne les élève que pour qu'ils se montrent dignes de leur position par leur incorruptibilité, et malheur à eux s'ils venaient à manquer à la noble tâche qu'elle leur a imposée; car tôt ou tard, un juste châtiment leur serait infligé. La patrie indignée finirait par les rejeter; ils se retireraient honte et méprisés et ils seraient pour toujours marqués du sceau infâme que mérite la trahison. Il peut se faire qu'ils triomphent pour un temps; car en ce monde l'iniquité ne manque souvent ni d'honneurs ni de fortune; mais si ces traites qu'ont vendu la Patrie, qui ont foulé aux pieds ses intérêts et qui l'ont frappée au cœur, jouissent pendant quelque temps d'un triomphe éphémère, au prix de quelle honte, de quels remords, de quelle dégradation ne l'ont-ils pas acquis? Tous les bons citoyens les monteront du doigt en disant: Voilà ceux qui ont trahi la Patrie! Peut-il y avoir un reproche plus sanglant et plus digne de leur âme, toute âme où il y a un reste d'honneur et de Patriotisme? Et puis la conscience sera-t-elle muette. Non! le remords fait entendre sa voix funeste; ce vers rongeur s'attache à leurs pas; partout il les poursuit, partout il les tourmente, à moins que leur âme soit tellement dégradée et leur soif d'ambition tellement insatiable que le cri de la conscience, de l'honneur et du patriotisme se trouve étouffé. Si nous envisageons au contraire, la position de ceux qui donent des dons de l'intelligence et de l'éducation, les font servir au bien de la patrie, qu'elle est belle, qu'elle est honorable!

table! Ils éprouvent la double satisfaction d'avoir contribué au bien-être de leurs pays. Leurs lumières l'ont éclairé, leurs conseils l'ont dirigé, leurs cœurs l'ont soutenu dans la voix du véritable progrès. La Patrie avait-elle besoin de leur dévouement, ce dévouement ne lui a pas manqué; demandait-elle des sacrifices, ces hommes généreux savaient les faire. Ils ont fait taire l'égoïsme qui nous est naturel et n'ont songé qu'au bien commun. Leur nationalité était-elle en danger; oh! alors, ils ne connaissent plus ni griefs réels ou apparents, ni antipathies, ni sectionalités, l'union a fait leur force, et cette union a triomphé de tout. Elle a été la sauvegarde des Institutions, des lois et des Intérêts de la Patrie.

L'histoire de tous les siècles est là pour témoigner de cette vérité. Quelques fois les nations de la terre n'ont montré qu'ingratitude envers leurs bienfaiteurs et leurs défenseurs: On chassa d'Athènes, Aristide le juste, Colomb mourut de chagrin après avoir légué un monde à sa Patrie. Ceci est très vrai, et fait voir que les nations comme les individus savent être injustes dans l'appréciation et la récompense du mérite. Mais ce sont des exceptions à la règle. En général, les peuples honorent ceux qui se servent de leur génie et de leur science, non pour exciter des haines et des divisions afin d'en faire autant de marches pour s'élever et se vendre au plus haut enchérisseur, mais pour faire régner l'union et la concorde et faire plier les intelligences sous le joug du devoir et du patriotisme. Les bienfaiteurs de leur Patrie, ceux qui l'ont illustrée par leurs lumières ou sauvée par leur courage, ne reçoivent pas toujours en ce monde la juste part de gloire et de gratitude qui leur revient; mais après leur mort une postérité plus équitable et plus reconnaissante n'oublie pas leur souvenir. Ce souvenir est consacré par des monuments; il revêt dans les pages de l'histoire; l'immortalité lui appartient; les pères le rappellent à leurs enfants pour leur servir comme d'exemple et d'encouragement. En un mot, la Patrie couronne leur mémoire d'une auréole dont l'éclat ne s'affaiblit pas dans le cours des siècles. Voilà comme nous le disions, la belle et honorable récompense que Dieu donne même en ce monde à ceux qui avec une intelligence cultivée et féconde n'oublient pas que l'union des cœurs doit servir de base à l'union des esprits si l'on veut que la nationalité d'un peuple puisse vivre et prospérer.

Incendie du Palais de Cristal de New-York.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

"Le Palais de Cristal n'est plus qu'un morceau de eudores et de débris informes. Tous les objets d'art qui en faisaient encore l'ornement, les Douze Apôtres de Therwaldsen, l'Amazone, etc., sont également détruits, ainsi que tous les articles de l'exposition actuelle de l'*American Institute*.

Inutile de dire que ce déplorable sinistre, dont la nouvelle s'est répandue hier soir, comme un coup de foudre, dans tout New-York, est le résultat d'un incendie.

Le feu a pris, vers 6 h., dans l'atelier des charpentiers, situé près de la 42ème rue, où l'on avait entassé des huiles, des alcools restés de la grande exposition.

Quelques pompes, accourues à la première nouvelle du sinistre, se sont immédiatement mises à l'œuvre.

Mais le feu avait déjà fait d'immenses progrès: il trouvait un aliment tout prêt dans les boisées intérieures, les galeries, etc.

Viugt minutes après le commencement de l'incendie, le gaz faisait explosion.

A 7 heures, le dôme s'effondrait avec un bruit formidable.

Dès lors les efforts durent se concentrer à préserver les bâtiments voisins.

A dix heures, il ne restait rien du Palais de Cristal que ce que le feu avait été impuissant à dévorer ou à détruire: du fer rougi et du plomb en ébullition.

Outre la perte matérielle occasionnée par ce sinistre on croit que plusieurs personnes n'en aient été les victimes, car un certain nombre de visiteurs et d'employés se trouvaient encore dans le Palais quand le feu s'est déclaré.

Espérons du moins que ces craintes sont sans fondement.

Depuis ce qui précède est composé, nous apprenons par le *New York Tribune*, qu'au moment où l'alarme fut donnée, il y avait 2,000 personnes dans le palais de Cristal;

et que personne n'a péri, ni n'a été grièvement blessé—perte \$1,000,000.

Triomphe de l'Hon. Drummond.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs le succès de l'hon. L. T. Drummond. La victoire qu'il a remportée est d'autant plus éclatante qu'il avait à lutter contre certains préjugés de localité soulevés contre lui. Les électeurs du comté de Lotbinière se sont grandement distingués en mettant de côté ces préjugés mesquins, lorsqu'il s'agit de soutenir la réputation d'un homme d'état éclairé, et en rendant hommage au vrai talent parlementaire de l'hon. Drummond—voici l'état des polls.

	Drummond	Dionne	Noël	Côté
St. Antoine,	22	100	10	0
St. Appolinaire,	16	158	1	6
St. Croix,	52	92	0	0
St. Flavien,	16	72	0	0
Lotbinière,	106	94	0	0
St. Jean des				
Chailions,	191	0	0	0
St. Agathe,	26	56	0	7
St. Giles,	104	9	0	20
St. Sylvestre,	621	1	0	10
	1155	582	11	43
	582			

Majorité. 573
Pauvre Noël, il n'oublie jamais le Numéro 11.

TRANSFUSION DU SANG.—Une expérience médicale très intéressante, dit le *Journal de Saint Quentin* vient d'être faite par M. le docteur Dutems, médecin de notre ville. Une femme du nom de Vatin, ménagère à Fayet, et mère de sept enfants, était tombée par suite d'hémorrhagies excessives dans un état de faiblesse qui faisait craindre pour sa vie, lorsque le docteur Dutems, eut l'idée pour secourir sa malade, de se servir du remède tenté pour la première fois en 1666 par Denis et Emmerest, c'est-à-dire la transfusion du sang pour la malheureuse Vatin. Le docteur Dutems recueillit dans une seringue tenue à une température convenable, le sang du brave ouvrier, et l'injecta dans les veines de la malade. Aussitôt on eut dit qu'une nouvelle vie ranimait ce corps qui tout à l'heure ressemblait à un cadavre, et pour une coïncidence inespérée, l'hémorrhagie disparut entièrement. Depuis cette opération la malade a toujours été de mieux en mieux et son état n'inspire plus aucune crainte.

TUNNEL DU MONT CÉNIS.—On vient de commencer le tunnel du Mont Thabor au Mont Cénis; Celui du Simplon n'est pas encore commencé. On ne peut se figurer les difficultés que présente le percement de ce tunnel qui passe dans un amas de roches schisteuses, d'une dureté capable de décourager les plus infatigables travailleurs.

On est obligé de se contenter d'attaquer le tunnel par les deux bouts, la hauteur du Mont Thabor empêchant de creuser des puits qui permettraient de travailler à plusieurs endroits différents. La longueur du tunnel qui devra être de 14 kilomètres, donne à craindre qu'on ne puisse raccorder les percements entrepris à chaque extrémité sous le rapport de l'axe et du niveau. On a calculé qu'il faudrait au moins vingt cinq ans pour terminer les travaux que nécessiteront cette gigantesque entreprise.

LA GUERRE AU TRIBUNAL DE PAIX.—Deux habitants d'Ironton, dans l'Ohio, ayant un différend à l'égard de quelque propriété en litige, durent se rencontrer devant le juge de paix, pour régler l'affaire. Mais malgré le nom et le but du tribunal, ils s'y rendirent chacun de son côté dans un esprit et avec des moyens qui n'avaient rien de conciliant, tant s'en faut. Le premier, Nash, parut avec une carabine en bandoulière et un revolver à la ceinture, jurant qu'il tuerait Guthrie, son adversaire, s'il avait l'audace de se présenter. Guthrie se présenta néanmoins, mais avec une carabine à la main et un bowie-knife dans la poche, déterminé à défendre sa vie au moins aussi énergiquement que son ennemi, s'il était nécessaire.

En approchant du tribunal, il fut prévenu que Nash s'y trouvait déjà en armes et prêt à tirer sur lui à première vue. Alors Guthrie gagna un escalier détourné, et alla s'installer à l'étage supérieur dans l'attitude d'un homme à l'affût. Nash eut vent de la chose, et commença à jurer de plus belle que son ennemi ne sortirait pas vivant de la maison.

LE PROGRES.

En vain les spectateurs voulurent-ils le calmer; rien n'y fit, et il se mit en quête de Guthrie, ne demandant qu'une mèche de ses cheveux pour lui loger une balle dans la tête.

Un mandat d'arrestation fut alors obtenu contre lui; mais la difficulté était de l'exécuter, vu que le terrible Nash menaçait de faire feu sur quiconque tenterait de mettre la main sur lui. Pendant le débat, il avait déjà mis le pied sur la première marche de l'escalier, lorsque Guthrie, l'ajustant par une porte entrebaillée, lui envoya une balle dans le front. Nash tomba mort, et le procès se trouva vide, mais pour faire place à une autre procédure dans laquelle il y aura lieu de décider si Guthrie était bien dans le cas de légitime défense. — *Courrier des E.-Unis.*

LE TAMBOUR INSTRUMENT D'AGRICULTURE.
— M. Le Maout pharmacien astronome de Saint-Brieux, vient de faire une découverte que les cultivateurs surtout doivent saisir avec empressement. Ce savant monsieur a remarqué pendant le voyage de l'empereur et de l'impératrice en Bretagne, et que toutes les fois que les tambours battaient, le ciel se couvrait de nuages qui se résolvaient en pluie. Au moment où l'empereur et l'impératrice rentraient au village de Couedic au bruit du tambour et du canon, la pluie se mit à tomber avec une telle abondance que les agents de police, crurent qu'il était de leur devoir de la faire cesser en ordonnant aux tambours de cesser de battre. On peut voir par ce fait quelle précieuse ressource serait la possession d'un tambour pour un cultivateur durant une sécheresse.

— Nous annonçons aujourd'hui l'arrivée du Rev. P. Tabaret, le zélé et infatigable directeur du Collège St. Joseph de Bytown. Son voyage en Europe était dans l'intérêt du Collège dont il est un des dignes directeurs. Aussi il a très bien réussi. On sait que le collège a beaucoup acquis sous ses soins, et il ne pourra que progresser davantage, car le Rev. P. Tabaret a amené avec lui, de France, les fameux professeurs Français et Anglais dont voici les noms: R. R. P. P. Tortel, Du Debant, Piant et monsieur Metcalfe. Le Collège doit recevoir aussi sous peu, un magnifique cabinet de physique que le P. Tabaret a recommandé à Paris.

L'institut Canadien doit recevoir par le prochain steamer le riche et magnifique présent de sa majesté l'Empereur des Français.

— Le Rev. P. Burtin est parti pour la mission de Plattsburgh en qualité de desservant de l'Eglise Canadienne Française de cette ville.

— Il y a actuellement, aux Etats-Unis, 700 moulins à papier en opération, ayant 3,000 engins et produisant annuellement 250 millions de livres de papier qui, évaluées à douze sous la livre, valent 25 millions de piastres. Il faut pour faire tout ce papier 300 millions de livres de chiffons qui coûtent 12 millions de piastres.

DEUX ENFANTS BRULES.— M. John Daily et sa femme, de Fitchburg, s'étant couchés vers lundi dernier, laissèrent une chaudière allumée près du lit où reposaient deux petites filles de 3 ans. L'intérieur de la maison fut bientôt en flammes. Les misérables parents étaient tellement stupéfiés par la boisson que sans s'occuper aucunement de leurs malheureux enfants, ils s'échappèrent par une fenêtre en les laissant périr d'une mort affreuse.

ALMANACH VETERINAIRE.— Nous accusons réception de l'almanach vétérinaire de Felix Vogeli, Ecr. médecin vétérinaire, cette petite brochure contient une foule d'informations utiles, et nous la recommandons à tous les agriculteurs.

ALMANACH POUR BIRE.— Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de l'almanach ci-dessus nommé, pour 1859.— Il est à vendre chez J. B. Rolland, Montréal.

— Le mariage du maréchal Pelissier est dit-on, à un mot heureux. On raconte que la future maréchale opérait une rose dans une jardinière, lorsque le maréchal s'approcha d'elle et lui dit:

— Madame, serai-je assez heureux pour obtenir de vous cette fleur?

— Non, maréchal, répondit vivement la belle Espagnole, mais si c'était une bran-

che de lanier, je vous l'offrirais! — On devine que le vainqueur fut vaincu. Le mariage est ajourné au mois d'octobre.

— M. et Mme Brasserie, de Wayne, Kentucky, ont 22 enfants.— Nous ne connaissons point de pareille brasserie dans l'Est.

GOUTTES D'ENCRE.

Les feu qui a éclaté dans les forêts de la Russie a complètement interrompu les communications entre St. Petersburg, Moscou et Novogorod.— Il y a dans l'Ouest un éditeur si pauvre qu'il ne se tient que sur un pied à la fois, afin de ne pas user ses souliers trop vite.— S. A. R. Le Prince Alfred d'Angleterre est parti de Londres pour Berlin ou il doit visiter sa sœur la Princesse Frédéric-Guillaume de Prusse.— Le Prince Jérôme vient d'arriver au château de Meudon.— Le littérateur Saphir, Mgr. Luguet Evêque d'Hésébon et Mgr. Walsh Archevêque d'Halifax sont morts.— Quelques uns des fermiers près de Cordova, dans l'Illinois, ont mis le feu à leurs moissons, pensant que leur blé ne valait pas la peine d'être récolté.

— M. Allan est élu pour la division York, par une majorité de 1500 voix.— Les bans de mariage du Duc de Malakoff avec la fille du marquis de Papiéga, grand d'Espagne, ont été publiés à Paris.— Le correspondant du Times à Madrid dit que le gouvernement Espagnol a donné ordre d'envoyer à Cuba un renfort de 3,000 hommes avec tous les grands vaisseaux de guerre disponibles.— M. Harcourt a été élu pour le comté de Hal-dimand par une majorité de 63 voix.— Mardi dernier deux hommes ont été écrasés près du quai de la Reine à Toronto par le train du fret qui arrivait près de la gare.— M. Gauvremont a été élu pour la division de Sorel.— Une partie des Brasseries de Molson, à Montréal, a été détruit par le feu.— On dit que 100 femmes des Mormons ont laissé, Utah— Un jeune homme du nom de Maynard dans le comté de la Mauvaise Hache, Wisconsin, a demandé, avec sang froid, tandis qu'on lui amputait une jambe, une chique de tabac et aussi quel était le prix d'une jambe de liège.— A un parti privé qui a eu lieu dernièrement, Mlle. . . . a heureusement échappé à un accident qui, probablement, aurait eu des suites funestes. Elle a passé (in partibus) en dansant, à travers le plancher, par une ouverture qui n'avait pas été bien refermée; et grâce à sa large crinoline, qui lui a, pour ainsi dire, servi de parachute, elle a pu être retirée saine et saule de cette étrange position. Qui osera, à présent, parler contre les avantages de la crinoline? Hein!!

RESTAURANT ST. NICHOLAS, Rue Rideau, OTTAWA

Déjeuner, Collation, Dîner, et Souper, des soupes convenables à la saison tous les jours à midi à 11 heures, plats chauds et froids à toutes heures. Dîner et Souper préparés et servis dans des maisons privées sous le plus court délai.

BALS, SOIREES,

Partis privés et piques-niques, arrangés et fournis d'une manière recherchée. Comestibles Français, Truffes, Champignons, Huîtres, homards, Sardines, etc., Pâtisseries Françaises toujours en main. Vins de Champagne, Claret, Bourgogne, etc., importés et une grande variété de boissons de tempérance. Bière de la brasserie de Kingston, en bouteilles et au salon.

CONDITIONS :

ARGENT COMPTANT.

PROPRIETAIRES
H. J. ANDRIEN, M. FONTAINE.
Ottawa, 13 Octobre, 1858.

AMERS OXYGENES.

Le rapport suivant du Professeur A. J. A. Hayes, M. D., témoigne amplement de la manière scientifique avec laquelle cette médecine est composée et la recommande aux hommes de profession.

Comme on a demandé mon opinion sur la formule pour préparer les "Amers Oxygènes," voici ce que j'en pense.— Leur composition comprend ces substances médicinales auxquelles d'éminents médecins ont eu souvent recours, comme agissant puissamment sur le système lorsqu'il est dérangé par la fièvre, la dyspepsie et une débilité générale résultant de l'influence climatique. Ces Amers sont des plus actifs, en conséquence de la manière scientifique dont ils sont combinés. L'expérience a démontré que, tels que préparés, en grandes ou petites doses, cette médecine était des plus efficaces. Il n'y entre aucun sel métallique, ainsi que l'ont constaté les expériences des plus habiles chimistes.

Avec respect, A. A. HAYES, M. D.
Chimistes (Assayés) de l'Etat du Mass.
No. 1, Pine Street, Boston, 16 Déc. 1852
Seth W. Fowle & Co., Boston, propriétaires.

A vendre à Ottawa, en gros et en détail chez G. John Roberts, R. A. Beal et John R. Jennings.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 Août 1854 a constaté sur le Rapport de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE, et Lassaigne, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort, experts désignés pour elle pour en faire l'analyse, "que l'Elixir de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret et que la vente en devait être autorisée."

ELIXIR DE GUILLIE PAUL GAGE.

a Paris, Rue de Grenelle-Saint-Germain, No. 13.

Extrait de la brochure: TRAITE DE L'ORIGINE DES GLAIRES, des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soit même par l'ELIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIE, préparé par PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de pituite ou de phlegme, les définissaient une humeur visqueuse ou coulante qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs fonctions.

Plusieurs causes contribuent à augmenter la sécrétion de cette humeur, et à altérer sa nature primitive. Il est dès lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit influer sur nos organes, et jeter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang; les fonctions du cœur et des poumons, de l'estomac, des intestins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'ELIXIR DE GUILLIE rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, BRÛLES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, &c.— Ces affections sont le résultat d'une accumulation dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, acre, visqueuse, épaisse, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'ELIXIR pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

APOPLEXIE, PARALYSIE.— Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondante qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Apoplexie et Paralysie.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Tissu Electro-Magnétique approuvé par l'Académie de Médecine.

Ce Tissu doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption érythémateuse éminemment salutaire. Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques, dont l'action est souvent nulle, et qui

ST. NICHOLAS RESTAURANT,

TENU PAR
H. J. ANDRIEN,
Rue Rideau,
Est ouvert au public.
Ottawa, 6 Octobre, 1858.

RAIL ROAD HOUSE

LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement libéral que le public lui a accordé pendant qu'il tenait son hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de l'Église, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il y a ajouté un superbe jeu de quilles. Des omnibus conduiront les passagers des chais à son hôtel gratuitement. Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir chez lui autrefois.
CHARLES LAPORTE.
Ottawa, 28 Aout, 1858.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'user de l'ELIXIR DE GUILLIE avant, pendant et après l'épanchement, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il y a, eu lieu.

BILE MALADIE BILIEUSE, FIEVRES JAUNES, JAUNISSE, INDIGESTION, CHOLERA-MORBUS, &c.— Lorsque le foie est devenu le siège d'une inflammation violente, cette inflammation se communique à la rate, à l'estomac et aux intestins par suite d'un débordement de bile dans ces divers organes. Une véritable infection purulente par la bile se développe; la jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et bilieuses, les fièvres de marais, le choléra et les maladies pestilentielles se déclarent, les calculs biliaires se forment dans la vésicule du fiel, &c. Pour prévenir ces désordres, il faut expulser du foie la bile putréfiée par l'inflammation, au fur et à mesure qu'elle se produit, et employer à cet effet l'ELIXIR de Guillie préparé par PAUL GAGE, qui réunit à une action purgative douce, des qualités toniques et antiputrides.

CATARRHE DE LA VESSIE.— Lorsque les urines sont surchargées d'une matière glaireuse, quelquefois bourbeuse ou rougeâtre, quelquefois filante et pour ainsi dire huileuse, cette matière irrite les parois de la vessie et y détermine le catarrhe vésical. Guérison: empêcher la matière glaireuse de séjourner dans la vessie et d'y pénétrer en usant de l'ELIXIR préparé par Paul Gage.

GOUTTE ET RHEUMATISME.— Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glaireuse, acre, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les aponeuroses qui enveloppent les muscles. Indiquer la cause de ses maladies, c'est indiquer le remède; c'est dire que l'ELIXIR de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager, guérir et guérir solidement. La guérison se complète par l'usage du Tissu Electro-Magnétique.

Nous renverrons, pour les autres maladies occasionnées par les glaires, au titre d'où est extrait ce qui précède. On le délivre gratis avec chaque bouteille, et celle qui n'en sera pas accompagnée sera réputée contrefaite.

salissent le corps et le liège. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent et soulage toujours les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Névralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations serieuses et hydropiques, les Inflammations de la pleure et du poumon, etc., etc.; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la suractivité du Tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

On trouve à la même adresse le Taffetas gomme de Paul Gage, pour la guérison radicale des vers, bignons et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA
ET
PRESCOTT.



ARRANGEMENT D'ETE.

Depart et arrivées des Trains.

TRAIN DE LA NALLÉ.—Part d'OTTAWA à 6 heures et demie le matin, tous les jours, Dimanche excepté; arrive à Prescott à 9 heures à temps pour rencontrer les trains Est et Ouest et ceux de New-York et Boston.

Part de Prescott à MIDI et trois quarts, à l'arrivée des trains Est et Ouest, et des Bateaux à vapeur Canadiens et Américains. Arrive à Ottawa à 3 heures 5 minutes P. M.

TRAIN ORDINAIRE, part de Prescott à 8 heures A. M.

Part d'Ottawa à 1 heure trois quarts arrive à Prescott à 5 heures 5 minutes P. M. à temps pour les trains Est et Ouest.

B. FRENCH, fils, Surintendant.
Prescott, 28 Août, 1858.

LIGNE

DILIGENCES

ENTRE

OTTAWA ET AYLNER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a établi une ligne de DILIGENCES entre cette ville et Aylmer. Ses OMNIBUS partent d'Ottawa tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à l'arrivée du premier train du chemin de fer de Prescott, et les Mardis, Jeudis et Samedi à 5 heures du matin. Arrivant à Aylmer pour le départ des Bateaux à vapeur qui voyagent en haut de ce poste, ils repartent pour Ottawa immédiatement après l'arrivée du steamer Emerald, tous les trois jours dernièrement mentionnés.

Pour plus amples renseignements on s'adressera au bureau des DILIGENCES, rue Sussex, près la Cathédrale.

On tient aussi des chevaux de louage et des voitures commodes.

On porte la plus stricte attention aux voyageurs. Les prix sont des plus faciles.

J. BEAUCHAMP.
Ottawa, 28 Août, 1858.

MUSIQUE CANADIENNE.

CHANTS CANADIENS, avec accompagnement de piano. Prix trente sous.

LE DRAPEAU DE CARILLON, paroles d'OCTAVE CREMAZIE musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

QUADRILLE CANADIEN pour le piano, par A. DESSANE. Prix trente sous.

L'ALOUETTE, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de C. W. SABATIER. Prix trente sous.

CHANT DU VIEUX SOLDAT CANADIEN, paroles d'OCTAVE CREMAZIE, musique de A. DESSANE. Prix quinze sous.

En vente chez JAMES RITCHIE, Libraire, Rue Spark, Vis-à-vis le magasin de fer de George Hay.
Ottawa, 24 Août, 1858.—Sins. 13

AVIS.

Le soussigné prévient le public de ne pas acheter ni recevoir un billet promissoire pour le montant de \$40, fait en faveur d'ANTOINE LOYER, ayant reçu aucune valeur pour le dit billet.

EDOUARD WILLEMENT.
Ottawa, 28 Août, 1858.

AUX SPECULATEURS
ENTREPRENEURS.

PLANS d'Eglises, de Villas de Résidences de Campagne, de Maisons, de Bâtiasses de toute sorte, avec spécifications et devis préparés à ordre, sous le plus court délai et à prix modéré par

AUGUSTUS LAVER, Architecte,
Bureau, Ville Centrale, Ottawa, H. C.
Ottawa, 28 Août, 1858.

VINS, LIQUEURS,
EPICERIES,
PROVISIONS & C.

J. B. L. LAZURE,

Rue Sussex, coin de Murray.

M. LAZURE, Marchand-Epicier, a l'honneur d'informer le public de la cité d'Ottawa et des campagnes environnantes qu'il tient constamment un assortiment complet et choisi de liqueurs spiritueuses, Vins, Epicerie et Provisions de toute espèce de première qualité et à des prix qui ne pourront manquer de convenir aux acheteurs. Les familles et hôtels qui veulent économiser sont priées de faire attention à la modicité des prix et au choix de ses Liqueurs, Vins et Epicerie. On prend en échange et on achète de la potasse pour laquelle on paye plus cher que partout ailleurs. M. Lazure vient justement de recevoir un grand fonds de marinades; Sardines à l'huile; Cigares de la Havane; Riz; Thé de plusieurs qualités; Café vert, grillé et moulu; Sucre du pays; Cassonade; Sucre blanc; Savon parfumé de Liverpool et de Montréal; noix de toute espèce; tabac supérieur américain, anglais et Canadien; 30 douzaines grands verres; 25 douzaines seaux de bois; 50 grosses d'allumettes en boîte et en papiers; 1 grosse eau parfumée de fleurs d'orange pour toilette; 1 grosse fiole d'huile de castor clarifiée; 20 rames papier à lettres; 50 rames papier gris à envelopper; enveloppes de lettres à la boîte; chandelles spermacète et de suif; pipes à la caisse; ficelle; 500 lbs. pommes seiches; crackers; raisins; saléris; encre bleue, noire et rouge.

DE PLUS:

Une immense quantité de gros sel; morue; hareng, maquereau, etc., etc.; une grande quantité de cruches, jarres, pots et ustensiles en grès, bouteilles de toute dimension.

AUSSI:

Eau-de-Vie Martel, Cognac en futailles et en bouteilles, Genièvre de Hollande; Rhum de la Jamaïque et des îles; Vins Champagne, Bordeaux, Port, Madère, Sauterne; Whisky de Moisson et du Haut-Canada; Alcohol, etc., etc.

Tout en remerciant ses anciennes pratiques J. B. L. Lazure espère une continuation d'encouragement qu'il s'efforcera de mériter à l'avenir comme par le passé.
Ottawa, Aout 1858.—1m.

HUITRES FRAICHES

EN

ECAILLE,

DE

NEW-YORK,

Reçues toutes les semaines

AU

EMPIRE SALOON.

P. O'MEARA.

Ottawa, 28 Août, 1858.

ISIDORE TRAVERSY.

NOUVEAU

MAGASIN
CANADIEN-FRANCAIS,

RUE SUSSEX,

En face de la rue York.

A BON MARCHÉ

Pour Argent Comptant
seulement.

I. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses compatriotes Canadiens-Français de la ville et des campagnes, qu'il a ouvert un nouveau Magasin à l'endroit ci-dessus désigné, où il aura le plaisir de recevoir ses anciennes pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en Marchandises sèches de goût et d'étape; Epicerie choisie, Liqueurs, Vins, Falence, Chaussures, ferronneries, hardes faites en immense quantité; Livres français de prières et d'école, Papeterie, etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour argent comptant. On portera toutes les attentions et égards possibles aux personnes qui voudront bien encourager ce nouvel établissement Canadien.
Ottawa, 28 Août, 1858.

HOTEL DU CASTOR,

PAN

ISIDORE CHAMPAGNE,

Rue de l'Eglise.

Ottawa, 28 Août, 1858.

GRM RESTAURANT,
RUE YORK, BASSE-VILLE.

REPAS à toute heure du jour: le Lanch depuis 11 heures A. M. jusqu'à 2 P. M. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe: aussi un choix d'excellents cigares de la Havane &c. La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

EAUX MINERALES
DE
PLANTAGENET

ET DE

BORTHWICK.

LE Soussigné espère que l'expérience qu'il a acquise dans les branches de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.
A. BROWN.
Ottawa, 28 Août, 1858.

CITY HOTEL

PAR

ISAAC BERICHON,

RUE SUSSEX.

CET Hotel est tenu sur un pied élevé, se trouve à proximité du chemin de fer et du Steamboat et est monté de ce qu'il y a d'exquis quant aux liqueurs, à la table et en un mot à tout ce qui peut assurer le confort du voyageur.
Ottawa, 28 Août, 1858.

GRAND RIVER HOTEL,

JOSEPH GAUTHIER,

Rue Sussex, coin de Clarence.

M. GAUTHIER informe le public qu'il vient d'ouvrir son Hôtel au lieu ci-dessus désigné. On y trouvera continuellement les liqueurs les mieux choisies, et sa table sera servie de ce que le marché pourra offrir d'exquis et de bon goût.
Ottawa, 28 Août, 1858.

G. MORTIMER,

APOTHOICARE ET DROGUISTE.

ON trouvera, à son établissement, Rue Sussex, Ottawa, toutes sortes de drogues, médecines à patente, pertuiseries, etc., etc., peintures huiles, et teintures.

Prescriptions préparées avec soin.
Ottawa, 29 Septembre, 1858.

BRANCHE DU CANADA.

ASSURANCE SUR LA VIE,
DE ALBERT & TIMES,

Etablie à Londres, en 1838.

BUREAU: PLACE WATERLOO, 11, PALL MALL.

KINGSTON, (H.-C.)—Bureau principal: rue Clarence.

OTTAWA—Bureau: à la Pharmacie de VANFELSON & Cie., rue Sussex.

Le Soussigné ayant été appointé agent pour la Compagnie susdite, est maintenant prêt à assurer la vie.

Cette Compagnie, établie sur des bases solides et scientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON, Agent.
Ottawa, 28 Août, 1858.

DR. VAN CORTLANDT.

Ancien Médecin-consultant à l'Hôpital des Sœurs de Charité, actuellement Médecin-consultant à l'Hôpital protestant d'Ottawa.

On le trouvera à son domicile, tous les jours depuis 10 heures jusqu'à midi.
Ottawa, 28 Août, 1858.

Adresses d'Affaires.

TOUTE Annonce professionnelle ou autre, de TROIS LIGNES seulement, paraîtra dans chaque Numéro pour \$3 par année.

E. R. E. RIEL,
MEDECIN-CHIRURGIEN.

RUE SUSSEX.

Ottawa, 28 Août, 1858.

DR. ST. JEAN,

Rue St. Patrice,

VIS-A-VIS L'EVECHE.

Ottawa, 28 Août, 1858.

J. B. C. MARSAN,

AVOCAT,

Bureau au-dessus du Magasin de J. Aumond,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCIS LETORD,
BARBIER ET PERBUQUIER.

Salon, Rue Sussex, Basse-Ville.

Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCOIS DUHAMEL, FILS,

GRAINS, GROCIERIES, LIQUEURS

ETC., ETC., ETC.,

RUE ST. PATRICE,

Ottawa, 28 Août, 1858.

FRANCOIS DUHAMEL,
BOUCHER,

TIENT constamment Jambons, Lard frais et salé, Saucisses, Lard fumé, Viandes fraîches etc.

RUE ST. PATRICE.

Ottawa, 28 Août, 1858.

CONDITIONS
DU
PROGRES.

Le Progres, journal dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement des populations Franco-Canadiennes établies sur l'Ottawa, est imprimé et publié à Ottawa, Rue Rideau, (Basse-Ville) et paraît le MERCREDI de chaque semaine.

L'abonnement est de \$2 par année, payable par six mois et d'avance.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du semestre d'abonnement.

Tarif des Annonces.

Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cents
Pour chaque insertion subséquente, 15 de
Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 de
Pour chaque insertion subséquente, 20 de
Annonces au-dessus de 10 lignes, pour la première insertion 8 cents par ligne et 2 cents par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Il sera fait une déduction libérale pour les annonces de longue durée.

Les annonces de Naissances, Mariages et Décès seront insérées au prix uniforme de 25 cents payables d'avance, et les avis qui seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés de l'argent, si-non ils ne seront pas publiés.

Les lettres non-payées ne seront pas retournées de la poste.

BUREAU, Rue Rideau, Basse-Ville,

IMPRIMERIE

DU

"PROGRES."

"OTTAWA CITIZEN"
Rue Rideau, Basse-Ville.

PIERRE MILLER,

Typographe.